

## **Les négociations autour du système salarial sont engagées**

**Lundi 19 avril 2010 @ 12:00, Info Subito**

**Les conventions collectives de travail CCT CFF et CCT CFF Cargo sont, selon entente mutuelle, prolongées pour l'instant jusqu'à mi-2011. Ce temps supplémentaire doit permettre d'entreprendre des adaptations déterminantes de la CCT existante avec, comme points forts, la systématique, les classements et les salaires.**

Le 15 avril, les partenaires sociaux ont entrepris des négociations pour un développement des CCT CFF et CFF Cargo. Ils avaient signé au préalable une entente qui définissait que le nouveau système salarial constituait l'élément central des négociations.

Jusqu'en automne 2010, les partenaires sociaux et les CFF veulent développer le nouveau système salarial. En plusieurs points, il s'agira de la systématique, des classements dans les échelons de fonction et enfin des nouvelles plages salariales. Enfin la durée de validité de la convention collective de travail sera discutée. Si une entente est trouvée sur ces deux points, les autres parties de la convention collective actuelle seront reprises sans changement.

L'accord fixe le contenu des négociations et sous-entend la prolongation de la CCT actuelle de six mois. Une dénonciation est nouvellement possible pour fin 2010 avec effet à mi-2011.

Ce qui est important pour les associations / les syndicats dans un nouveau système salarial, c'est que celui-ci soit transparent et juste.

Avec le développement de la CCT, l'ACTP veut que les points suivants soient pris en compte :

- un système de classement uniforme et loyal qui est bâti sur les exigences effectives de chaque poste ;
- un système salarial orienté vers l'avenir qui soit conforme aux exigences du poste et qui récompense mieux les bonnes prestations ;
- une évaluation du personnel centrée sur l'encouragement et le développement des collaboratrices et collaborateurs.

L'ACTP salue le fait que les temps difficiles qui nous attendent (assainissement de la Caisse de pensions, restructuration de Cargo, réorganisation de l'Infrastructure) ne soient pas plombés par de nouvelles négociations complètes d'une CCT qui a fait ses preuves. Nous vous informerons en permanence sur les négociations et les progrès accomplis.

La communauté de négociation des associations du personnel est conduite par le vice-président SEV Manuel Avallone. Elle se compose des représentantes et représentants des quatre organisations signataires de la convention soit : le SEV Syndicat du personnel des transports - transfair Association des services publics - l'ACTP Association des cadres des transports publics ainsi que le VSLF Syndicat suisse des mécaniciens de locomotive et aspirants.

|                              |                           |               |
|------------------------------|---------------------------|---------------|
| Autres renseignements : ACTP | Markus Spühler, président | 079 223 05 25 |
|                              | Urs Meier, directeur      | 043 300 50 66 |